

réactionnaires de l'endroit — ont prétendu savoir de source certaine que le projet de M. Broglie serait retiré si M. Thiers ne céderait pas aux sollicitations du centre droit. C'est sous cette pression que le chef de l'Etat aurait autorisé la garde des sceaux à prononcer l'allocution d'hier.

Quelques députés de la gauche et du centre gauche avaient fait des démarches auprès de M. Thiers pour l'engager à ne pas prendre part aux débats. Ils ont eu bien tort, car il eût mieux valu que ce soit le président qui dise carrement ce qu'il comptait faire.

Après que M. Dufaure ait prononcé son discours, M. Thiers sortit un instant de la salle et fut très-entouré. Quelques membres de la gauche, entr' autres MM. Fourcand et Ch. Rolland, lui firent remarquer que la gauche ne pouvait plus le soutenir après la nouvelle attitude prise par le gouvernement.

« Mais vous avez tort, dit vivement M. Thiers, vous n'avez pas compris M. Dufaure. La politique du message n'est pas abandonnée, au contraire. »

Il a tenu le même langage à plusieurs députés de la droite et du centre droit.

M. Thiers parlera demain sur le préambule du projet.

La gauche, l'extrême gauche et le centre gauche se réunissent aujourd'hui.

Ce matin, à la présidence, on n'a pas reçu les journalistes comme d'habitude, pas même le *Bien public*.

Est ce qu'on éprouverait de la peine à expliquer la conduite gouvernementale ?

Réunion de la gauche républicaine.

La gauche républicaine, présidée par M. Fourcand, a délibéré aujourd'hui sur l'attitude qu'elle prendra dans la discussion des articles du projet des Trente.

La présence des déclarations apportées hier à la tribune par le garde des sceaux, ne tenant aucun compte de la politique énoncée par le message présidentiel, elle a dû voter contre le passage à la discussion des articles ; elle a décidé aujourd'hui que, dans la suite des débats, elle persisterait dans cette ligne de conduite, si l'attitude du gouvernement ne l'amenaît pas à modifier ses résolutions.

La proposition dont M. Arago a pris l'initiative, et qui a été hier signée par un grand nombre de membres de la gauche, a fait l'objet d'une longue délibération, dans laquelle ont été entendus MM. Arago, Le Royer, Faye, Leblanc, Langlois, général Billot, Girerd, Perrier, Henri Martin.

La réunion a ensuite examiné successivement le préambule du projet des Trente, qu'elle repoussera ; puis, les trois premiers articles et les amendements qui s'y rapportent.

MM. Rolland, Meline, de Pressensé, Wilson, J. Favre et Thirard ont tour à tour pris la parole.

La réunion s'est séparée à cinq heures et s'est adjournée à mardi midi, à l'hôtel de la Chasse.

Alsace - Lorraine

Nous trouvons dans les *Petites-Affiches de Strasbourg* une nouvelle lettre de M. Sabatier au sujet de la querelle que les autorités allemandes viennent de lui faire. Le conférencier rapporte dans cette lettre la teneur exacte des paroles qu'il a prononcées et qu'on a si étrangement défigurées :

Strasbourg, ce 28 février 1873.

Monsieur le rédacteur,

Pour mettre en terme aux interprétations malveillantes et aux absurdes calomnies dont j'ai été l'objet depuis quelque temps, je vous prie instamment de vouloir publier dans les *Affiches de Strasbourg* le passage tant incriminé de ma conférence faite à Sainte-Marie-aux-Mines et à Bischwiller, le seul qui eût trait aux femmes allemandes :

Je venais de tracer le portrait de la femme lit-

téraire anglaise puis je continuais :

« A l'autre extrémité, et comme faisant antithèse à la femme anglaise, est la femme allemande. Autant l'une est ambitieuse et militante, autant l'autre est douce, patiente ou même passive. La femme allemande reste habilement dans le régime du sentiment et de la poésie ; elle se nourrit de vagues aspirations. Comme les mystiques, elle aspire à se déposer d'elle-même et à s'absorber dans l'existence de l'être qu'elle aime. Son individualité a quelque chose de la cire qui recouvre, mais ne donne aucune empreinte. Cela ne vient dire qu'il n'y ait en Allemagne des femmes distinguées et charmantes, mais cela peut expliquer pourquoi elles n'influent pas grandement sur le mouvement littéraire de leur pays. Il y a bien eu à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, à Weimar et à Berlin, des salons littéraires très-brillants ; mais c'était là une importation ou une imitation française ; la plante délicate n'a point pu vivre ni prospérer dans une terre qui n'était pas la sienne ! »

Voilà la teneur exacte de mes paroles. J'en appelle au jugement et à la mémoire de toutes les personnes impartiales qui m'ont entendu.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, avec l'expression de ma reconnaissance, mes cordiales salutations.

A. SABATIER, D. Th.

Voilà donc à quoi se réduis le crime abominable qu'on fait expier à M. Sabatier par l'exil. M. Sabatier avoue qu'il y a en Allemagne des spécimens distingués et charmants du beau sexe, mais, il ne le cache pas, il a un faible pour les Françaises, pour les Anglaises. Il pensait être dans son droit. Ah ! mais non, et on le lui a bien fait voir en lui faisant subir le sort de notre premier père en lui-même, qui, lui aussi, a eu un goût très avoué pour des pommes défendues. Chassé ! expulé ! Hors de Gretchen et de Lolotte, point de salut désormais en Alsace-Lorraine. C'est la suppression du libre examen en une nouvelle matière ; c'est l'intolérance appliquée à des choses ou on ne pensait pas qu'elles eût jamais affaire.

L'option est en pareil cas défendue sous les peines les plus sévères. Arminius prétend confisquer le petit dieu galant pour l'exclusif usage des filles de sa race. L'Ukase est formel et ne souffre pas de réplique. C'est un nouveau commandement à ajouter aux dix autres : Les Allemandes seules tu adoreras... et épouseras même. Et pour mieux montrer que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur et que personne ne pourra s'y soustraire, la première victime qu'elle fait est un docteur, oui, un docteur en théologie.

Comme tout cela sera ridicule, si cela n'est pas odieux.

ERRATUM. — Il ne manquait plus que cela : après les traductions fantaisistes dont M. Sabatier a été la victime, voici qu'il n'est pas plus heureux avec les fautes typographiques. Le lecteur a sans doute spontanément rectifié l'erreur qui s'est glissée hier dans notre édition du soir et qui a du reste été corrigée dans notre édition de ce matin. Ce n'est pas d'un « gros banquier allemand » que M. Sabatier a parlé dans sa conférence, mais bien d'un gros banquier allemand, ainsi que l'indique clairement le sens de la phrase. Nous demandons pardon à notre correspondant de cette coquille, et nous pouvons du reste lui confirmer que dans la révision des erreurs il nous a été donné d'en corriger une qui était bien autrement grave : au lieu des *gross-majresses*, on lui avait fait dire les *gross-majresses* ! N'y a-t-il pas là de quoi faire frémir ?

Naufrage du *Germany*.

On lit dans le *Journal de Marennes* :

« Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de la perte du steamer anglais *Germany* sur la côte d'Arvert, et nous avons publié de nombreux détails sur cette catastrophe qui a été venue consterner nos populations riveraines à la fin du mois de décembre dernier.

« Ce drame maritime, le plus lugubre de tous ceux qui se sont déroulés sur nos côtes, puisque 26 personnes ont trouvé la mort dans la nuit même du naufrage, vient de recevoir son dénouement devant justice.

« Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de la perte du steamer anglais *Germany* sur la côte d'Arvert, et nous avons publié de nombreux détails sur cette catastrophe qui a été venue consterner nos populations riveraines à la fin du mois de décembre dernier.

« Mais souscrire n'est pas payer.

Or, le payement n'avait pas suivi la souscription ; il en résultait un déficit qui paraissait difficile de combler.

L'un des députés du département ayant exposé la situation à M. le ministre de l'instruction publique, celui-ci, par une dépêche du 19 février, l'a informé que la subvention de 3,000 francs qui avait été allouée en 1870 à la ville de Vendôme dans le but ci-dessus indiqué, serait portée à 4,000 francs, et qu'une somme de 1,000 francs serait prochainement ordonnancée au nom de qui de droit.

« La question tout entière repose uniquement sur la lutte à laquelle se livrent l'Union d'un côté et les patrons de l'autre. Ces derniers ont perdu déjà des sommes immenses, et, soit par amour-propre, soit pour ne pas perdre le fruit des sacrifices accomplis, ils ne céderont pas. Ils paraissent déterminés à tout plutôt que d'accepter les Traités d'Union dont cette fois ils veulent avoir raison contre qui coûte.

Les Unions, de leur côté, n'ont pas moins d'obstination. Du reste, pour elles, c'est presque une question de vie ou de mort, car, en soutenant cette longue grève, elles font un estat de leur puissance et par conséquent de leur utilité pour les ouvriers.

Ces derniers sauront bientôt s'ils peuvent compter sur ces associations. Il ne faut pas oublier que beaucoup d'entre eux ont refusé jusqu'ici d'en faire partie. C'est même là-dessus que l'on fonde le seul espoir de voir la reprise générale du travail. L'exemple des ouvriers de Blaina, de Béleau et de plusieurs autres endroits, pourrait être contagieux ; il faut compter avec la fâche et les privations, que beaucoup de ces ouvriers ne pourront peut-être pas supporter jusqu'au bout, malgré les efforts de l'Union. C'est là le danger que l'Union redoute le plus ; elle le sent aujourd'hui plus vivement que jamais, et, d'après les journaux, elle redouble d'efforts.

En attendant, ce que j'avais prévu commence à se réaliser. On annonce ce matin une augmentation considérable dans le prix du charbon dans presque tous les districts ouvriers de l'Angleterre. On ne sera pas longtemps avant de sentir, à Londres, le contre-coup de cette augmentation. Cela prend les proportions d'une crise nationale. Une commission nommée par le parlement s'occupe de faire une enquête sur la cherfie du charbon. Des meetings s'organisent de tous côtés pour discuter la même question. Les idées les plus extraordinaires, les remèdes les plus incroyables sont proposés tous les jours par les feuilles anglaises. C'est là une question économique de la plus haute importance qui menace la prospérité de la Grande-Bretagne dans ses éléments les plus essentiels.

— Vive l'empereur !

Impossible de calmer ces accès de bonapartisme.

La mort même de Napoléon III n'a pu faire changer l'oisive d'opinion.

Or, hier, M. Loiseau-Pinson, le fogueux dément, visitait le Jardin d'acclimatation, il marchait pensif les mains derrière le dos, songeant à la république, lorsque tout à coup il entendit un perroquet pousser d'une voix enrouée son cri de : Vive l'empereur !

M. Loiseau-Pinson se redressa vivement, regarda autour de lui en respirant l'air avec fracas, et, d'une voix pleine et sonore :

— Vive la république ! dit-il.

Puis, enfouissant son chapeau sur sa tête, il s'en alla tout grognant.

Notre Courrier de Paris nous apporte la solution d'un événement qui a beaucoup occupé à Paris le monde littéraire.

On sait que les statuts de la société des auteurs dramatiques interdisent à ses membres de faire jouer leurs propres pièces sur un théâtre dont ils sont les directeurs, les propriétaires ou les associés.

Or, M. Offenbach, futur directeur de la *Gaité*, qui a fait et sera beaucoup d'opérettes, trouvait un peu de ne pas les jouer dans son théâtre, avec ses artistes et devant son public ; il a donc sollicité une réforme sur ce point. Il a été repoussé avec perte, ce qui lui suffit de diriger la Renaissance du charbon. Des meetings s'organisent de tous côtés pour discuter la même question. Les idées les plus extraordinaires, les remèdes les plus incroyables sont proposés tous les jours par les feuilles anglaises. C'est là une question économique de la plus haute importance qui menace la prospérité de la Grande-Bretagne dans ses éléments les plus essentiels.

— Vive l'empereur !

Impossible de calmer ces accès de bonapartisme.

La mort même de Napoléon III n'a pu faire changer l'oisive d'opinion.

Or, hier, M. Loiseau-Pinson, le fogueux dément, visitait le Jardin d'acclimatation, il marchait pensif les mains derrière le dos, songeant à la république, lorsque tout à coup il entendit un perroquet pousser d'une voix enrouée son cri de : Vive l'empereur !

M. Loiseau-Pinson se redressa vivement, regarda autour de lui en respirant l'air avec fracas, et, d'une voix pleine et sonore :

— Vive la république ! dit-il.

Puis, enfouissant son chapeau sur sa tête, il s'en alla tout grognant.

Notre Courrier de Paris nous apporte la solution d'un événement qui a beaucoup occupé à Paris le monde littéraire.

On sait que les statuts de la société des auteurs dramatiques interdisent à ses membres de faire jouer leurs propres pièces sur un théâtre dont ils sont les directeurs, les propriétaires ou les associés.

Or, M. Offenbach, futur directeur de la *Gaité*, qui a fait et sera beaucoup d'opérettes, trouvait un peu de ne pas les jouer dans son théâtre, avec ses artistes et devant son public ; il a donc sollicité une réforme sur ce point. Il a été repoussé avec perte, ce qui lui suffit de diriger la Renaissance du charbon. Des meetings s'organisent de tous côtés pour discuter la même question. Les idées les plus extraordinaires, les remèdes les plus incroyables sont proposés tous les jours par les feuilles anglaises. C'est là une question économique de la plus haute importance qui menace la prospérité de la Grande-Bretagne dans ses éléments les plus essentiels.

— Vive l'empereur !

Impossible de calmer ces accès de bonapartisme.

La mort même de Napoléon III n'a pu faire changer l'oisive d'opinion.

Or, hier, M. Loiseau-Pinson, le fogueux dément, visitait le Jardin d'acclimatation, il marchait pensif les mains derrière le dos, songeant à la république, lorsque tout à coup il entendit un perroquet pousser d'une voix enrouée son cri de : Vive l'empereur !

M. Loiseau-Pinson se redressa vivement, regarda autour de lui en respirant l'air avec fracas, et, d'une voix pleine et sonore :

— Vive la république ! dit-il.

Puis, enfouissant son chapeau sur sa tête, il s'en alla tout grognant.

Notre Courrier de Paris nous apporte la solution d'un événement qui a beaucoup occupé à Paris le monde littéraire.

On sait que les statuts de la société des auteurs dramatiques interdisent à ses membres de faire jouer leurs propres pièces sur un théâtre dont ils sont les directeurs, les propriétaires ou les associés.

Or, M. Offenbach, futur directeur de la *Gaité*, qui a fait et sera beaucoup d'opérettes, trouvait un peu de ne pas les jouer dans son théâtre, avec ses artistes et devant son public ; il a donc sollicité une réforme sur ce point. Il a été repoussé avec perte, ce qui lui suffit de diriger la Renaissance du charbon. Des meetings s'organisent de tous côtés pour discuter la même question. Les idées les plus extraordinaires, les remèdes les plus incroyables sont proposés tous les jours par les feuilles anglaises. C'est là une question économique de la plus haute importance qui menace la prospérité de la Grande-Bretagne dans ses éléments les plus essentiels.

— Vive l'empereur !

Impossible de calmer ces accès de bonapartisme.

La mort même de Napoléon III n'a pu faire changer l'oisive d'opinion.

Or, hier, M. Loiseau-Pinson, le fogueux dément, visitait le Jardin d'acclimatation, il marchait pensif les mains derrière le dos, songeant à la république, lorsque tout à coup il entendit un perroquet pousser d'une voix enrouée son cri de : Vive l'empereur !

M. Loiseau-Pinson se redressa vivement, regarda autour de lui en respirant l'air avec fracas, et, d'une voix pleine et sonore :

— Vive la république ! dit-il.

Puis, enfouissant son chapeau sur sa tête, il s'en alla tout grognant.

Notre Courrier de Paris nous apporte la solution d'un événement qui a beaucoup occupé à Paris le monde littéraire.

On sait que les statuts de la société des auteurs dramatiques interdisent à ses membres de faire jouer leurs propres pièces sur un théâtre dont ils sont les directeurs, les propriétaires ou les associés.

Or, M. Offenbach, futur directeur de la *Gaité*, qui a fait et sera beaucoup d'opérettes, trouvait un peu de ne pas les jouer dans son théâtre, avec ses artistes et devant son public ; il a donc sollicité une réforme sur ce point. Il a été repoussé avec perte, ce qui lui suffit de diriger la Renaissance du charbon. Des meetings s'organisent de tous côtés pour discuter la même question. Les idées les plus extraordinaires, les remèdes les plus incroyables sont proposés tous les jours par les feuilles anglaises. C'est là une question économique de la plus haute importance qui menace la prospérité de la Grande-Bretagne dans ses éléments les plus essentiels.

— Vive l'empereur !

Impossible de calmer ces accès de bonapartisme.

La mort même de Napoléon III n'a pu faire changer l'oisive d'opinion.

Or, hier, M. Loiseau-Pinson, le fogueux dément, visitait le Jardin d'acclimatation, il marchait pensif les mains derrière le dos, songeant à la république, lorsque tout à coup il entendit un perroquet pousser d'une voix enrouée son cri de : Vive l'empereur !

M. Loiseau-Pinson se redressa vivement, regarda autour de lui en respirant l'air avec

plus près du latin que le mot français, car on reconnaît bien que *bugne* est plus près de *poinç* que *poinç'* *poinç*, c'est dur ; c'est du bord. Les Lyonnais ont toujours adouci les mots *lions* ; leur langue est souple, féminine. C'est ainsi que du mot dur *trahor*, qui est un dérivé de *trahor*, ils ont fait *traille* ; que de *piz*, *pizem*, ils ont fait *pizé*, tandis que le Français faisait *piz*, etc.

Mais quel rapport, dira-t-on, entre un poing et une bugne ? — Très-rapproché, ne vous déplaît ! une bugne, c'est un plein *poinç*, une poignée de pâte. C'est l'équivalent de la *poinç* que l'on fabrique dans toute Dauphine, à Romans surtout, et qui est aussi une poignée de pâte. Seulement, comme *poinç* est moins distingué que *bugne* !

Nous employons aussi le mot *bugne* dans d'autres acceptations. Le savant M. Armand Fraise cite son emploï dans le sens de *chapeau à haute forme* et il donne pour exemple ce dialogue : — Venez-vous, baron ? — Marquise, le temps de prendre mon *bugne*, et je suis à vous. — Mais bugnades dans cette acceptation n'est pas à notre avis, que du simple argot. Ce n'est pas du lyonnais classique. On l'emploie volontiers, au contraire, au figuré, dans le sens de bénêt, de caquenard : — Faut-il être bugne, mon Dieu !

Il a passé dans une locution pittoresque, excellente : — Oh, celui-là, quand il mourra, il est sur que son âme montera au ciel, droit comme une bugne ! — LUGUNENSIS.

2^e CONCERT POPULAIRE D'AIMÉ GROS. — SARASATE.

Il y a quelques années, à un concert intime organisé par la Société philharmonique de Pontet, société dirigée alors par Aimé Gros, un jeune violoniste, frais émoulu du Conservatoire, obtint la faveur de se faire entendre des membres honoraires de la société.

Les privilégiés qui assistèrent à cette soirée se souviennent encore de l'enthousiasme que ce talent naissant provoqua dans la coquette salle où Saint-Antoine, et de l'ovation qui fut décernée au jeune Sarasate.

Depuis, les concerts Pasdeloup ont consacré le brillant virtuose, qui compte aujourd'hui au premier rang des violonistes de Paris.

L'attrait de son nom avait donc fait remplir la salle du Casino d'une assistance d'élite qui, malgré la pluie torrentielle, avait tenu à réentendre, dans toute la splendeur de son talent, celui dont elle avait encouragé les premiers pas.

L'attente du public n'a point été trompée, et l'andante du concerto de Mendelssohn a été joué en grand artiste, malgré une fatigue évidente. Dans l'allegrò, les forces ont fallu tirer l'habile violoniste, qui, malgré tout son entraînement, n'a pas été tout à fait à sa hauteur. Le souvenir de Sarasate nous restait peut-être trop en mémoire ; Sarasate ne joue pas *concerto* d'une façon assez classique ; il se laisse trop entraîner à sa souffre, et aurait besoin de se retenir davantage. Quelques *staccato* ont manqué de justesse, quelques traits ont manqué de sûreté.

Il est bien entendu que nous nous plâtons au point de vue de la perfection absolue, et que si nous lui adressons cette légère critique dans cette partie du concert, c'est pour pouvoir le féliciter plus complètement dans sa fantaisie sur *Faust*.

Voilà un véritable genre : une fantaisie faite par lui, pour lui, dans le but de faire valoir toutes les ressources de son talent.

L'enthousiasme du public a été inouï.

La variation sans accompagnement de la phrase : *Mon Dieu, exaucés la prière*, puis les tours de force diaboliques de la ronde du Veau d'Or, la cavatine : *Salut, demeure chaste, et enfin la valse*, ont été exécutés comme Paganini seul aurait pu le faire.

La qualité dominante de Sarasate est l'entraînement, la chaleur et la passion ; joignez-y une grande audace dans les traits, une grande justesse dans le chant, et vous comprendrez que son talent est de ceux devant lesquels on s'incline.

Une crispation nerveuse s'est malheureusement emparée de l'habile virtuose dans la *coda* de sa fantaisie, et l'a empêché de nous donner la surprise de se faire entendre une troisième fois, comme il en avait l'intention.

Nous le regrettons, et nous regrettons surtout que ses occupations ne lui permettent pas de nous donner une nouvelle audition.

Nous lui assurons encore un beau succès. L'orchestre d'Aimé Gros a joué, entre les deux morceaux de Sarasate, une forte partie d'A. Luigiini fils, qui a été fort goûtée.

Le jeune compositeur fait par son orchestre en maitre, et justifie le proverbe : Tel père, tel fils.

A. Gros a fait nuancer cette fine composition avec ce talent distingué que tout le monde lui connaît, et qui nous promet, pour l'avenir, un chef d'orchestre des plus remarquables.

Des examens pour l'admission au surnumérariat du service des postes auront lieu le 8 mai prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le directeur, chef du service des postes du département où résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Le candidat inscrits pour le concours du majorat de l'Hôtel-Dieu, qui s'ouvrira le 10 mars, sont : MM. Aubert, Marduel, Michaud, Daniel, Mollière et Léon Tripier.

L'état médical actuel reste le même : l'état épidémique s'est aussi peu modifié.

Toujours beaucoup de bronchites, quelques gripes et quelques pleurésies : les pneumonies semblent devenir plus fréquentes.

Pour de varioles ; quelques scarlatines, mais beaucoup de rougeoles ; ces dernières ont une grande tendance à se compliquer de pneumonies et de diphtérie, au moins dans les services de la Charité.

On nous signale en ville un nombre assez considérable d'angines inflammatoires, dont quelques-unes phlegmoneuses.

Les suites de couches sont toujours difficiles et compliquées à la maternité de la Charité ; à l'hôpital de la Croix-Rousse on signale aussi quelques complications chez les accouchements.

Encore quelques érysipèles dans les services de chirurgie à l'Hôtel-Dieu.

Le bulletin des causes de décès pour Lyon, du 10 février au 23 (deux semaines), donne les résultats suivants : — Scarlatine, 0 ; Rougeole, 6 ; — Gripes, 0 ; — Tiphysie, 7 (tiphysie, 0 ; miqueuse, 2 ; grippe, 5) ; — Erysipèle, 26 ; — Bronchite aiguë, 20 ; — Pneumonie, 26 ; — Pharyngie, 4 ; — Asphérerie, 0 ; — Diarrhée et entérite, 7 ; — Céphalgie, 0 ; — Angine couenneuse, 7 ; — Affections cérébrales, 35 ; — Maladie du cœur, 3 ; — Phthisie, 55 ; — Catarrhe pulmonaire, 34 ; — Autres maladies aiguës, 35 ; — Autres maladies chroniques, 48 ; — Affections chirurgicales, 3 ; — Causes accidentelles, 3 ; — Total : 379.

(Lyon médical.)

Dans sa séance du 27 février 1873, le 2^e conseil de guerre permanent de la 8^e division militaire a rendu les jugements suivants :

— Noyer (Auguste), canonnier au 19^e régiment d'artillerie, a été condamné à cinq ans de

prison pour outrages par paroles envers son supérieur en dehors du service.

— Gaillard (Pierre), soldat au 7^e régiment d'infanterie, a été condamné à un an de prison, pour avoir soustrait frauduleusement un porte-monnaie contenant une somme de 6 fr. 50, au préjudice d'un soldat du même régiment.

— Deplaude (Jean-Claude-Étienne), garde national mobilisé de la Loire, domicilié à St-Joseph (Loire), réfractaire, a été condamné à deux mois de prison.

— Deplaude (Pierre), garde national mobilisé de la Loire, domicilié à St-Joseph (Loire), réfractaire, a été condamné à un an de prison.

— Geay (Mathieu), garde national mobilisé de la Loire, domicilié à Saint-Romain-en-Jarret (Loire), réfractaire, a été condamné à deux mois de prison.

— Escot (Héaut), dit Louis, garde national mobilisé de la Loire, domicilié à Saint-Romain-en-Jarret (Loire), réfractaire, a été condamné à deux mois de prison.

— Goutagnoux (Jean-Pierre), garde national mobilisé de la Loire, domicilié à Célieu (Loire), réfractaire, a été condamné à un mois de prison.

— Le Calino est chargé par la famille de prononcer un discours sur la tombe d'un ami.

Après quelques éloges du défunt, il termine ainsi :

— Jurons, sur cette tombe entrouverte, de nous accompagner tous, les uns après les autres, à notre dernière demeure.

Puis, une réflexion lui venant, il ajoute : — Le dernier, forcément, ira tout seul.

LOIRE. — On a déposé hier à l'Assemblée le projet de loi relatif à l'emprunt de la ville de Saint-Étienne.

D'après ce projet, la ville de Saint-Étienne est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt qui n'excède pas 6/0, une somme de 1 million 600,000 francs, remboursable en vingt années, à partir de 1876, sur ses revenus ordinaires.

— Deplaude (Jean-Antoine), garde national mobilisé de la Loire, domicilié à St-Joseph (Loire), réfractaire, a été condamné à un mois de prison.

— Deplaude (Jean-Pierre), garde national mobilisé de la Loire, domicilié à Célieu (Loire), réfractaire, a été condamné à un mois de prison.

— Le Calino est chargé par la famille de prononcer un discours sur la tombe d'un ami.

Après quelques éloges du défunt, il termine ainsi :

— Jurons, sur cette tombe entrouverte, de nous accompagner tous, les uns après les autres, à notre dernière demeure.

Puis, une réflexion lui venant, il ajoute :

— Le dernier, forcément, ira tout seul.

L'administration des douanes est, paraît-il, victime de fraudes tellement nombreuses, que le ministre des finances s'en est ému et a, conjointement avec le ministre de l'agriculture et du commerce, envoyé aux présidents des chambres de commerce une circulaire leur demandant de présenter chaque année, — y compris 1872, — un rapport constatant la situation commerciale de leur circonscription ainsi que les modifications à apporter à l'état de choses actuel.

Nous ne doutons pas qu'une réforme dans le système actuel de l'organisation de la douane ne résulte des études et des observations amenées par cette très-sage et très-politique circulaire.

C'est le moment par excellence pour tous les cultivateurs et les jardiniers de renouveler leurs graines de semences ; on ne saurait trop appuyer sur cette vérité : la meilleure des semences épouse graduellement sa fécondité, et devient stérile si on la confie pendant plus d'une rotation à la même terre. Cela est une vérité avérée pour toutes les plantes : blé, avoine, fèves, pois, haricots, pommes de terre, légumes, etc.

On nous cite tous les jours des exemples de belles magnifiques dont les semences, de la plus belle apparence, ne donneront à la troisième génération que des tiges grêles et presque dépourvues d'épis.

Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer seront préalablement soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.

M. Ducros, qui n'a pas été compris dans le dernier mouvement préfectoral et reste toujours préfet de la Loire, vient de subir un échec devant le tribunal correctionnel de Saint-Étienne.

Cet administrateur, dont le zèle et l'énergie sont bien connus, a fait interdire d'une manière générale l'entrée de la prison aux avocats qui ne seraient pas munis d'un visa émanant de la préfecture. Les avocats ont refusé de se soumettre à cette décision, car, jusqu'à ce jour, à Saint-Étienne comme à Lyon, comme partout, ils avaient pu librement se mettre en communication avec leurs clients, l'instruction une fois terminée, et pendant la durée de l'instruction, il leur suffisait d'avoir un *laisser-passer* du juge d'instruction.

Le tribunal a décidé que les avocats se présenteront à la barre et ont déclaré ne pouvoir plaire.

Des faits nombreux ont été racontés, à ce sujet la semaine dernière, à la réunion de la société des agriculteurs.

Il est reconnu qu'à qualités égales le grain semé dans une terre autre que celle qui l'a produit rend beaucoup plus dans celle-ci que dans celle-ci. On est donc toujours assuré, en renouvelant ses semences, d'un accroissement de produit qui en paiera la dépense avec usure.

Nous rappelons au public que c'est demain midi qu'il lieu, au Grand-Théâtre, la représentation au bénéfice des indigents de la ville de Lyon.

Dès préparatifs considérables se font pour donner le plus d'éclat possible à cette fête.

Le spectacle sera composé ainsi qu'il suit : *Les Noces de Jeanne* ; le 2^e, 3^e et 4^e acte de la *Juive* ; intermèdes.

Hier soir, à onze heures, le feu s'est déclaré à Sainte-Foy dans un rez-de-chaussée rempli de fagots de bois.

L'alarme a été donnée presque aussitôt, et l'on est arrivé à préserver les bâtiments ; cependant les dégâts sont relativement importants. On les évalue à mille francs environ.

Ce sinistre, si l'on en croit les bruits qui circulent dans la localité, serait dû à la malveillance.

Un commencement d'incendie a éclaté, ce matin vers 9 heures, chez M. B..., mécanicien, rue de la Thibaudière.

Grâce aux premiers secours, on a été maitre du feu.

Quelques objets du mobilier ont été brûlés ; les dégâts sont évalués à environ 150 francs.

Le feu a été mis par un enfant de 150 ans, à qui l'on avait eu l'imprudence de confier des allumettes avec lesquelles il jouait.

Hier soir à sept heures, on a trouvé sur le dallage du bas-port du quai de la Pêcherie, près du ponton des Mouches, un homme baigné dans son sang.

Ce malheureux, qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il est mort une heure après, sans proférer une parole, avait différentes fractures occasionnées sans doute par une chute qu'il a faite, étant ivre, du quai sur le bas-port.

Son identité n'a pas été constatée.

La cour de cassation vient de rendre un jugement qu'il est intéressant de connaître, car il établit une législation sur un point sujet à contestation très-nombreuse.

Voici les faits : Un jugement rendu par le tribunal civil de Lille condamnait un locataire à payer son loyer en or ou en argent, parce qu'il avait été stipulé au contrat de location que le paiement se ferait de cette manière.

Le juge de cassation a déclaré que l'immeuble loué, étaient survenus les événements de 1870, et la loi du 12 août de cette même année avait établi le cours forcé des billets de la banque de France, et, comme l'or et l'argent étaient alors fort rares, le locataire pretendait qu'il devrait payer des billets de banque.

L'appel devant la cour de Douai, le jugement du tribunal de Lille fut purement et simplement confirmé, quoique la partie appartenante s'appuyât sur un jugement, alors récent, du tribunal de commerce de Marseille, statuant sur une autre affaire presque identique.

Cependant tout n'était pas fini. La cour de cassation, saisie par le pourvoi du condamné, a déclaré que le jugement de Lille était entièrement fondé sur une clause de la location qui stipulait que le paiement se ferait en bonnes espèces de monnaie d'or et d'argent et non autrement.

La cour d'Amiens vient de rendre une décision intéressante pour les amateurs de ta-

bleaux et aussi à un autre point de vue pour les marchands. Voici le résultat :

M. Louis Lefèvre, manufacturier à Roubaix, de passage à Amiens, se laisse entraîner par un ami à visiter une collection de cette ville.

Il admire un Rubens qui lui est garanti authentique et l'achète 35,000 francs. Après avoir payé cette modeste somme, M. Lefèvre montre ce chef-d'œuvre à des connaisseurs qui restent froids et incrédules. Le tableau est apocryphe et sans valeur.

M. Deplaude (Pierre), garde national mobilisé de la Loire, domicilié à St-Joseph (Loire), réfractaire, a été condamné à deux mois de prison.

Le Calino est chargé par la famille de prononcer un discours sur la tombe d'un ami.

Après quelques éloges du défunt, il termine ainsi :

— Jurons, sur cette tombe entrouverte, de nous accompagner tous, les uns après les autres, à notre dernière demeure.

Puis, une réflexion lui venant, il ajoute :

— Le dernier, forcément, ira tout seul.

Le Calino est chargé par la famille de prononcer un discours sur la tombe d'un ami.

Après quelques éloges du défunt, il termine ainsi :

JOURNAL DE LYON

REVUE FINANCIÈRE

Les fluctuations de la cote ont continué cette semaine, comme les précédentes, sous l'influence des événements politiques de l'intérieur et de l'extérieur, et aussi du travail de liquidation de fin de mois.

La discussion sur le projet de la commission des Trente a commencé dès jeudi à l'Assemblée nationale.

La Bourse espère que, dans le vote final, le gouvernement aura une majorité suffisante.

Les dernières nouvelles reçues d'Espagne n'ont pas aggravé la situation malheureuse de ce pays ; le nouveau ministère fait tous ses efforts pour réorganiser l'administration. On craint un instant que Portugal ne se laisse entraîner par l'exemple de son puissant voisin ; il n'en a rien été jusqu'à présent.

La liquidation, que la spéculation redoutait beaucoup, s'annonce sous de très-bons auspices ; on a déjà traité quelques reports de 30 à 32 centimes, et aujourd'hui on demande le report sur l'emprunt à 30 cent. et on l'offre à 28 cent.

On ne croit pas qu'il y ait de grosses livraisons de titres.

Le Londres reste faible à 25.36 après avoir touché 25.39.

L'or se tient aux environs de 1 fr. le mille. (Circular du Crédit lyonnais.)

New-York, le 12 février 1873. L'emprunt pour trois cent millions fonds des Etats-Unis 5 0/0, qui a été émis en Europe et ici dans le but de rembourser un montant égal de 6 0/0, n'a pas eu jusqu'à présent un plein succès. Cent millions de 6 0/0 seront cependant rappelés le 1^{er} mars pour être remboursés le 1^{er} juin ; on espère que ce remboursement créera de la demande pour d'autres valeurs de notre pays. La cessation presque complète de cette demande depuis six mois a été la cause principale de la hausse de l'agio sur l'or et si elle ne devait pas renaitre sur une assez forte

échelle les envois d'espèces devront forcément recommencer, lorsque la récolte de coton aura été épisée, ce qui rendrait une baisse sur l'or peu probable.

Les importations pour le mois de janvier au port de New-York ont été en articles de :

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871 1872 1873

1871